

Semi partiels foiré mauvaise méthode de travail

Par **kzabyn**, le **02/11/2016** à **22:04**

Bonjour, je suis étudiante en droit en l1

Je vais essayer de faire court, alors j'ai eu mes premières semi partiels d'introduction au droit le 1 octobre, une dizaine de jours plus tard je prend connaissance de ma note, celle-ci qui est de : 5 cette matière est de coefficient 5, c'est l'examen au plus gros coeff de toute l'année, je ne vous cache pas mon inquiétude sur la réussite de ma l1.

Premièrement est-ce rattrapable ? Certains me disent que oui mais dans leur regard ça sonne plutôt "c'est mort pour toi" ...

Deuxièmement j'ai mes prochaines semi partiels dans 2 semaines, la matière sera droit civil, on aura une fiche d'arrêt et une question de cours qui pourrait ressembler à un cas pratique.

Au début je fichais mes cours magistraux mais je passe énormément mais vraiment énormément de temps dessus, en effet je m'applique beaucoup sur mon écriture puis au final je recopie la quasi l'intégralité de mon cours. Je ne sais pas du tout comment m'y prendre niveau méthode, j'aimerais remonter la pente.

Merci de m'avoir lu

Par **Bokrma**, le **02/11/2016** à **22:21**

Bonjour,

Si ça peut t'aider, j'ai eu 4 au galop d'essai en intro droit, 7,5 au galop de constit et j'ai validé à 11,5 de moyenne mon année (sans rattrapages)!

Donc oui, c'est (très) largement rattrapable, le plus important c'est d'apprendre de tes erreurs, d'être encore plus motivé et de trouver TA méthode de travail.

Le meilleur moyen d'y arriver c'est de bosser tes TD à fond et de t'assurer que tu as compris en rendant ta copie en volontaire ou en posant des questions durant la séance de TD.

Pour ton partiel de droit civil, il te suffit de faire et refaire des fiches d'arrêts, plus tu t'entraînes dessus, plus tu seras efficaces. Pareil pour les cas pratiques, il faut s'entraîner, c'est la clé

pour réussir !

Bon courage à toi et ce n'est que le début de tes mauvaises notes, :)

Par **Bokrma**, le **02/11/2016** à **22:24**

*J'oubliais, j'ai eu 13,5 au partiel de droit civil et 15 à celui de constit, :)

Par **MIKOU**, le **02/11/2016** à **23:03**

Bonsoir

Ne t'inquiète pas si tu as bien travaillé pendant les TD , tes notes de partiels peuvent être rattrapé :)(rattrapages). Ne désespère pas et soit motivé pour les prochains partiels courage N'écoute pas les gens qui disent que ces morts etc... Concentre-toi

L'année n'est pas encore terminée. Pour la méthode de cours, je te conseille de voir la méthode de Louis DD sur juristudiant. C'est intéressant et d'autres personnes du forum donnent des méthodes différentes.

Je vais essayer de trouver le lien

Pour mon cas , je trouve inutile de recopier tout le cours après chacun sa méthode de travail pour d'autres c'est vraiment utile et pour ma part c'est une perte de temps énorme Ex : les leçons à apprendre le soir , les fiches de TD à faire , dissertation etc...

Je te conseille de mettre seulement l'essentiel de ton cours , les mots clés , les dates , les définitions , les articles , la jurisprudence , le plan de manière brève est claire.

Je peux te donner un exemple si dessous de mon cours que je synthétise :

Nom du professeur

Semestre

Matière

Date

Plan du cours = Plan à apprendre par coeur

I.
A
B.
II
A.

B.

= Écrire le titre de chaque partie du cours

Exemple Ici le plan (I)

- Mots clés , définitions , références , dates, principe de droit doctrine (c'est ton cours de manière plus propre et synthétique)

Il faut que te remémore tout ça le jour de ton partiel. (Tu peux rajouter de la jurisprudence ou des choses vues en TD pour appuyer ton cours)

j'espère t'avoir donné une idée concrète tu peux aussi changer la méthode de cours selon ta personnalité.

Personnellement , J'aime bien utiliser des surligneurs jaune, vert orange . Je retiens les notions plus facilement.

Courage , tout le monde en L1 est passé par là.

Ps : J'ai eu des très mauvaises notes aussi à mes partiels mais si tu aimes le droit donne toi à fond.

Par **MIKOU**, le **02/11/2016** à **23:10**

Voici le lien : <http://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/11/2016** à **08:05**

Bonjour

Je rejoins Bokrma et MIKOU. En introduction au droit, mes premières notes de contrôle continu étaient "10" et "6.5" et pourtant cela ne m'a pas empêché d'arriver là où je suis. L'important est de ne pas vous laissez abattre.

La méthode de LouisDD est effectivement excellente. Vous pouvez vous en inspirer, mais c'est à vous de voir ce qui vous correspond le mieux.